



HAL
open science

De la corporation au syndicat, entre métier, service public et profession: les mutations du syndicalisme

Elisabeth Longuenesse

► **To cite this version:**

Elisabeth Longuenesse. De la corporation au syndicat, entre métier, service public et profession: les mutations du syndicalisme. 1998. halshs-00120653

HAL Id: halshs-00120653

<https://shs.hal.science/halshs-00120653v1>

Preprint submitted on 15 Dec 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COLLOQUE
LA NAISSANCE DU CITOYEN: L'ÉGYPTÉ DE MUHAMMAD ALI À NOS JOURS

Le Caire, 3-5 novembre 1998

Communication:

De la corporation au syndicat: entre métier, service public et profession, les mutations du syndicalisme

(E. Longuenesse)

J'essaierai de contribuer au débat de ce colloque par le biais d'une interrogation sur la nature des organisations syndicales et professionnelles contemporaines, sur les héritages, les ruptures, et les spécificités, de ces organisations. Mon point de départ, et ma préoccupation centrale, est un travail sur les syndicats professionnels aujourd'hui, leurs missions, et les intérêts qu'ils représentent.

Le monde syndical égyptien est en effet aujourd'hui formé de deux ensembles répondant à des logiques distinctes, en vue de missions différentes :

- une fédération "ouvrière", regroupant des syndicats structurés sur la base de l'entreprise et de la branche d'activité, indépendamment de la nature du métier ou du niveau de qualification, étroitement contrôlée par l'autorité politique, et fortement bureaucratisé,
- un ensemble faiblement fédéré de syndicats dits "professionnels", regroupant leurs adhérents sur la base d'une qualification ou d'un diplôme, indépendamment du cadre d'exercice ou du statut, aujourd'hui largement sous hégémonie islamique, et entretenant des rapports complexes avec le gouvernement et les autorités politiques.

Cette dichotomie renvoie à la fois à la forte valeur symbolique du diplôme dans la société égyptienne, et à la mission spécifique attribuée aux diplômés (à certains d'entre eux en particulier) dans la tâche de développement et de modernisation de la société. Le fonctionnement de ces syndicats, leurs missions, la relation qu'ils entretiennent avec l'État, sont le produit d'une histoire indissociable de celle de l'émergence de l'État moderne et de la lutte nationale.

On s'interroge parfois sur l'influence possible du modèle des corporations ottomanes dans la formation des syndicats professionnels.

Robert Bianchi pense que s'il n'y a pas à proprement parler de continuité, au sens où les seconds seraient nés de l'évolution des premières, il y a néanmoins "des connections et des similarités évidentes entre les deux" (Bianchi, 1989, p.60). D'un côté, reprenant à son compte les analyses de Abbas et Goldberg, il pense que la fragmentation du mouvement syndical dans certains milieux d'ouvriers et artisans, et la faiblesse de l'action collective, sont un legs des corporations, de l'autre, il suggère que les corporations ont légué "un héritage plus subtil, mais aussi plus durable", sous la forme d'"un prototype des syndicats corporatistes modernes, que les gouvernements autoritaires utiliseront pour contenir les ambitions politiques des classes

moyennes, tout en leur accordant une reconnaissance professionnelle" (*ibid.*, p.61-62).

Ce faisant, il se réfère à l'analyse de Donald Reid (1974, p.37), qui pense que si on ne peut repérer d'emprunt manifeste, les corporations ayant disparu depuis longtemps au moment de leur création, il ne fait guère de doute que le modèle corporatif traditionnel a influencé les nouvelles organisations professionnelles. Il souligne le rôle de lien entre les autorités et les membres joué par les corporations et suggère que "les nouvelles associations professionnelles se sont efforcées de remplir le vide laissé par le déclin des corporations". Ayant à leur disposition deux modèles, celui des anciennes corporations ottomanes, et celui des associations professionnelles et sociétés savantes occidentales (*sic*), les professionnels Égyptiens se seraient inspirés des secondes pour "établir les réglementations et l'organisation formelle" de leurs associations, mais que leur fonctionnement informel aurait "incontestablement un parfum traditionnel" ainsi de la tension continue entre la conception du syndicat comme instrument de la profession ou comme outil de contrôle par l'État qui, selon lui, reproduit un schème de l'époque ottomane. Il voit en outre dans l'utilisation du terme *naqib* un indice de cette inspiration (Reid, 1974, p.37).

Ces affirmations me paraissent rapides et peu satisfaisantes (il est vrai que la question est marginale dans la réflexion de ces auteurs), pour au moins deux raisons :

- elles font l'impasse sur l'analyse du contexte socio-politique et des mutations que connaît l'État tout au long du 19^e et du 20^e siècle
- elles font peu de cas de l'ambiguïté des relations que les professions entretiennent avec l'État en occident même, et que de nombreuses recherches plus ou moins récentes ont bien mis en valeur (par ex. Freidson, 1970, Johnson, 1972).

Mon hypothèse est en effet qu'il y a au contraire une véritable rupture entre les nouvelles organisations qui se mettent en place, tant ouvrières, que professionnelles. Cela n'interdit pas nécessairement certaines survivances, particulièrement dans le monde ouvrier, du fait du maintien de certaines formes de production traditionnelles. En revanche, les nouvelles catégories professionnelles, nées avec la modernisation de l'État, sont radicalement nouvelles, et les continuités apparentes ne doivent pas être comprises comme des survivances, mais plutôt comme la conséquence (fortuite?) de l'importance de la question nationale. C'est ce que je vais essayer d'argumenter ici.

Mais auparavant, je voudrais suggérer une autre piste de recherche, autour de cette question de l'héritage des corporations : au delà du débat sur la réalité de cet héritage, on peut en effet renverser la question, en s'interrogeant sur le sens de certaines références contemporaines au modèle islamique des corporations. Gamal al-Banna enracine ainsi l'idée du syndicalisme dans l'histoire de l'islam et des sociétés musulmanes, en rappelant les pratiques des corporations de métiers de la période classique et leur relation avec l'État. Il affirme que la société islamique acceptait l'existence de regroupements sur la base du métier (*al-mihna*), tandis que l'État islamique les reconnaissait et s'appuyait sur elles et qu'à côté de la défense des intérêts de ses membres, ces organisations avaient le souci de leur lien avec la société et de la qualité du travail, et en conclue que, malgré les transformations dans

les relations de production, les organisations ouvrières modernes dans le monde musulman devraient se référer à cet héritage qui enseigne l'importance des valeurs morales, solidarité, valeur du travail, idéal de justice, de coopération et d'honnêteté qu'il propose de réintroduire dans un syndicalisme plus authentique (Longuenesse, 1996).

.....

M'interrogeant sur la nature des syndicats professionnels, et du même coup sur ce qu'on entend par "profession", dans l'Égypte de la fin du 20^e siècle, je fais pour ma part l'hypothèse qu'il faut en chercher le sens dans deux dimensions centrales□

- la mission de service public, celui de l'État et de la société,
- et la détention de compétences, fondées sur un savoir de type moderne, attesté par un diplôme.

Le retour sur l'histoire de l'émergence de ces professions me renvoie donc à celle de la mise en place de l'État moderne.

Non historienne, je ne cherche pas à apporter d'éléments nouveaux, mais à proposer une lecture - ma lecture - des travaux existants (à dévoiler la lecture que j'en fais, ma grille de lecture), pour suggérer hypothèses et pistes de réflexion, susceptibles d'éclairer le sens des évolutions à l'époque nassérienne et depuis.

Ghislaine Alleaume (1988) a bien montré comment les réformes entreprises tout au long du 19^e siècle, l'emprise croissante de l'État, sa volonté d'organisation, d'aménagement, de contrôle, avait imposé la création de corps professionnels, auxquels sont délégués des responsabilités dans la mise en œuvre des réformes. Ce faisant, le développement de types d'expertises différenciées devait déboucher sur une autonomisation relative, corollaire de la reconnaissance par l'État et du service de l'État. Cette autonomie est indissociable d'une nouvelle forme de responsabilité, vis-à-vis de cet État, comme de la société. Ingénieurs et médecins sont les deux figures emblématiques de ces nouveaux serviteurs de l'État hautement qualifiés. Les enseignants sont un exemple moins prestigieux, et ils auront plus de difficulté à s'affirmer.

Je propose ici l'hypothèse (et interroge les linguistes sur sa pertinence) que c'est à cette époque qu'apparaît la notion de *mihna*, et de *mihaniy*, comme métier de service, distinct de *hirfa*, terme habituellement utilisé pour les métiers non agricoles (voir les sens de ce mot dans le *Mu'jam Maqâ'yîs al-Lughâ* d'Ibn Faris (395 H.), dans le dictionnaire des termes du Coran de John Penrice (1871), dans le Kazimirski (1890), et plus récemment dans le *Munjid*). Le choix de *mihna* pour qualifier les professions modernes, plutôt que *hirfa*, et de *mihaniy*, pour les syndicats professionnels, marquerait bien une volonté de rupture, de distinction, par rapport aux anciens métiers.

Mais à partir de 1880, le contexte de la domination étrangère et de la lutte nationale crée une situation paradoxale, où ces corps, à l'origine constitués par un État national en train de se construire, et pour son service, se retrouvent orphelins, n'étant plus reconnus par les nouvelles autorités étrangères, qui nient leur compétence (cf. dans le cas des médecins, Chiffolleau, 1994). Pour eux, la lutte contre la domination étrangère est une

dimension nécessaire de leur lutte pour la reconnaissance de leur compétence, leur lutte a pour objectif la reconstitution d'un État national, condition de leur propre existence. leur projet professionnel est indissociable, d'un projet national, qui est une condition de leur existence. C'est dans ces conditions que sont créées les premières associations professionnelles dans les années 1920. De ce point de vue, il est clair que leur projet n'a strictement rien à voir avec le projet des anciennes corporations.

Il faudrait bien sûr, à ce point de l'argumentation, analyser plus en détail les circonstances de la création des premières associations professionnelles, non seulement d'ingénieurs et de médecins, mais aussi d'avocats, ou d'instituteurs, pour mettre à jour les modalités chaque fois spécifiques de l'articulation du projet national et du projet modernisateur.

{Le cas des instituteurs, et plus largement des enseignants, a été étudié par Abu-l-Asaad. Pour eux, la compétition avec les étrangers est absente. En revanche, leur lien avec la problématique de la modernisation de la société est très forte. Dans les années 30, leur revendication de l'abandon du costume azharien pour le costume civil, et du titre de cheikh pour celui d'effendi, à l'instar des autres diplômés, "double démarche qui vise à rehausser leur statut social et à les faire apparaître comme partie intégrante des secteurs modernisés de la société" (Abu-l-Assad", 1994, p. 44) me paraît révélatrice. Leur revendication échoue, et c'est avec Taha Husayn que leur situation s'améliore. C'est aussi à cette date (en 1951) qu'est constitué, significativement, le premier syndicat sur le modèle corporatiste, regroupant tous les enseignants.

Dans les années 40, la création de l'association des diplômés des écoles techniques s'accompagne aussi de revendications d'une amélioration de leur statut et de leur rémunération, au niveau des autres diplômés.}

En ce qui concerne la transition des corporations au syndicalisme ouvrier, c'est à une rupture d'une autre nature que l'on assiste.

A l'époque où sont créés les premiers corps professionnels de la fonction publique, les corporations sont progressivement marginalisées, du fait des transformations dans les systèmes de production d'une part, du développement de l'administration et de ses moyens de contrôle d'autre part (Baer, 1964; Raymond, 1996). Un marché du travail libéré des contraintes corporatives, désormais régi par les forces économiques, se met en place. Les ouvriers des nouveaux secteurs d'activité, n'étant pas protégés par les corporations, se donnent progressivement de nouvelles organisations, dont la fonction n'a plus rien à voir avec celle des corporations. Loin de jouer un rôle de médiation entre la puissance publique et l'État, elles ont désormais à faire à de nouveaux partenaires, les employeurs. La relation entre travailleurs et employeurs ne concerne l'État que dans la mesure où celui-ci intervient pour réguler les "relations industrielles", dans un sens ou dans l'autre, par l'intermédiaire de législations définissant les droits et devoirs des uns et des autres, ainsi que le cadre et les limites de leur exercice.

Chemin faisant, les ouvriers organisés en syndicats, sont confrontés à une expérience nouvelle, à laquelle il faut donner un sens, qui légitimera leurs comportements et revendications. Ce sens se construit à partir, et sur la base, d'une histoire, celle des populations des villes et des campagnes, des villages et des quartiers, et de représentations élaborées au fil de cette

histoire. Ils sont, eux aussi, comme les professionnels mais de manière différente, confrontés à la domination étrangère, qui prend la forme immédiate, le visage, de patrons souvent étrangers à la société locale, mais aussi de la compétition avec des travailleurs étrangers mieux traités et mieux payés. La revendication proprement ouvrière se confond donc souvent avec la revendication nationale, de départ des étrangers, et de restitution aux Égyptiens du fruit de leur travail. Ainsi s'explique l'emprise des partis nationalistes (le Wafd) ou d'élites très éloignées des ouvriers (Abbas Halim) sur le mouvement ouvrier. L'influence des frères musulmans dans certains secteurs de la nouvelle classe ouvrière, qui prône la lutte contre les patrons étrangers et la coopération organique, dans les valeurs de l'islam, entre travailleurs et patrons égyptiens, relève de la même représentation organique de la société et de la relation entre les groupes qui la composent, dont les droits et devoirs sont complémentaires et convergents, face à l'opresseur étranger (Beinin, 1988, Goldberg, 1988). Même la minorité d'inspiration marxiste défendant l'idée de la lutte des classes et de l'irréductibilité de l'antagonisme des intérêts entre patrons et ouvriers privilégie alors la lutte nationale (Beinin & Lockman, 1987).

Si l'on reprend les termes de la problématique proposée pour ce colloque, on dira qu'au tournant du siècle, une mutation se dessine, qui voit d'un côté la disparition des structures de médiation verticales, qui organisaient et contrôlaient les relations de production et de reproduction matérielle de la société, de l'autre l'émergence de nouvelles formes d'association différenciées selon le type d'activité économique et de position sur le marché du travail : syndicats ouvriers d'un côté, associations professionnelles de l'autre, auxquels il faudrait ajouter les chambres de commerce et d'industrie, dont l'histoire reste à faire. Toutes formes de regroupement qui renvoient à une logique de "groupe d'intérêt", fondement d'une société civile. Les intérêts défendus, les modalités de défense de ces intérêts, la nature des partenaires, les enjeux des conflits et négociations, différent en principe et au premier abord radicalement d'un type de groupement à l'autre, en fonction de la position de chacun dans les rapports sociaux. Toutefois, on l'a vu, la priorité donnée à la question nationale les rapproche, dans le souci de rassemblement des forces contre l'occupant et pour la reconstruction d'institutions nationales indépendantes. Selon Goldberg (1988, p.240-41), pour nombre d'ouvriers, la condition de classe est vécue comme déterminée par une condition nationale, de sorte que le prolongement logique de ce type de position ne pouvait être que de se placer sous la tutelle d'un état nationaliste corporatiste. Il explique ainsi le fait qu'un ancien leader syndicaliste membre des Frères Musulmans ait pu devenir président de la Fédération ouvrière restructurée sous Nasser, puis ministre de l'industrie.

Après le coup d'État des Officiers Libres et le départ des Anglais, l'Égypte, pour la première fois de son histoire, n'est plus sous la tutelle d'une domination étrangère, ou d'une élite politique d'origine étrangère. Pour la première fois, le pouvoir politique est entre les mains d'"enfants du pays". Ces dirigeants, issus de classe modestes, ont fait la guerre de Palestine,

s'affirment comme les représentants de tout le peuple, et se donnent un projet de développement au service de ce peuple et de la nation tout entière. Très vite, ils prennent des mesures en ce sens, réforme agraire, nationalisation du Canal de Suez, du commerce et de l'industrie, du système éducatif, etc. Pour mettre en œuvre leur politique, ils ont besoin de l'appui et de la mobilisation de toutes les forces sociales, de tous les secteurs de la société. C'est ainsi que se met en place une nouvelle forme de corporatisme encadré, sous l'égide de l'État. Syndicats ouvriers et associations professionnelles voient leurs statuts et leurs missions modifiés dans ce sens. Les premiers se transforment, dans le meilleur des cas, en simple courroie de transmission et gestionnaires de services, tandis que les seconds voient plus que jamais confirmer leur mission d'expertise, au service de l'État et de la société.

Le régime nassérien a pu, pendant 10 à 15 ans, fonder sa légitimité sur un projet national de développement, exigeant l'unité de toutes les forces du pays et ainsi faire taire toute voix discordante, toute tentation d'expression plurielle d'intérêts en compétition. Il a ainsi promu une représentation de la société où chaque groupe devait contribuer, à sa place et selon ses compétences, au bien collectif.

A partir des années 70 et surtout 80, une double évolution se fait jour :

- 1) le progrès de l'éducation, la pression d'un nombre croissant de diplômés, entraînent un processus de différenciation de ces "classes moyennes de professionnels", dont la prétention à se voir reconnaître globalement le statut d'une élite dirigeante dans la mobilisation pour le développement et la modernisation de la société se heurte à la dévaluation de leur statut,
- 2) la libéralisation de l'économie, l'ouverture des frontières et les changements d'alliances au niveau international, modifient les termes de la relation avec l'étranger et de la question nationale, de nouveaux clivages politiques apparaissent au sein de la société.

Il en découle des recompositions sociales et politiques que l'on peut très grossièrement résumer de la façon suivante :

– d'un côté, ces évolutions créent les conditions de réapparition d'une expression populaire radicale, remettant au premier plan la question sociale, et débarrassée de toute référence nationaliste, tandis que, face à ce risque, les forces économiques et sociales qui militent pour l'accélération des réformes libérales s'appuient sur un corporatisme étatique durci qui leur permet de contenir les velléités de contestation

– de l'autre, les syndicats professionnels représentent des catégories de plus en plus large, confrontées à des difficultés matérielles vécues plutôt comme déni de reconnaissance, comme résultat de l'impéritie de l'État, que comme la conséquence de mesures sociales ou économiques particulières, ce qui explique que ces syndicats réagissent d'une part en développant les services pour leurs membres (en prenant en charge des services précédemment assurés par l'État), d'autre part en exprimant une critique à dimension morale, à l'égard d'un état devenu illégitime, et en se posent comme contre élite, reprenant à leur compte sous une forme renouvelée, à travers le discours islamiste, le projet corporatiste nationaliste. D'où l'influence du discours de Gamal al-Banna.

Bibliographie

- ABBAS (Ra'uf), *al-Haraka al-Ummâliyya fî Misr, 1899-1952*, Le Caire, Dar al-Katib al-Arabiyy, 1967
- ABU-L-AS'AD (Muhammad), "Les enseignants égyptiens □ un siècle de syndicalisme", *EMA*, 18-19, 1994, p. 39-53
- ABU-L-AS'AD (Muhammad), *Tatawwur niqâbat al-mu'allimîn al-misriyyîn*, Le Caire, al-Ha'a al-misriyya li-l-kitab, 1993
- ALLEAUME (Ghislaine), "Politiques urbaines et contrôle de l'entreprise: une loi inédite de 'Ali Mubârak sur les corporations du bâtiment", *Annales Islamologiques*, tome XXI, 1985, 147-188
- ALLEAUME (Ghislaine), "La naissance du fonctionnaire", *Peuples Méditerranéens, Egypte, Recompositions*, n°41-42, 1987-88 (67-86)
- ALLEAUME (Ghislaine), "Les ingénieurs en Egypte au 19e siècle, 1820-1920, in Bâtisseurs et bureaucrates, MOM, 1990 (65-80)
- BAER (Gabriel), *Studies in the Social History of Modern Egypt*, University of Chicago Press, 1969,
- BAER (Gabriel), *Egyptian Guilds in Modern Times*, Jerusalem, 1964
- BANNA (Gamal al-), *al-Islâm wa-l-Haraka al-Niqâbiyya*, 3e édition, Dâr al-Fikr al-Islâmî, Le Caire, 1981
- BANNA (Gamal al-), *al-Niqâbât al-Mihaniyya fî Ma'rakat al-Baqâ'*, Dâr al-Fikr al-Islâmî, Le Caire, 1993, 232 p. + 132 p. de documents annexes
- BEININ (Joel), "Islam, marxism and the Chubra al-Kheima Textile Workers & Communistes in the Egyptian Trade Union Movement", in BURKE III (E.) & LAPIDUS (Ira M.), *Islam, Politics & Social Movements*, Londres, I.B. Taurus & Co Ltd, 1988, 207-227
- BEININ (Joel), LOCKMAN (Zachary), *Workers on the Nile*, Princeton University Press, 1987
- BIANCHI (Robert), *Unruly corporatism, Egyptian associational life in the 20th century*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1989, 267 p.
- CHIFFOLEAU (Sylvia), *Médecines et médecins en Egypte, Construction d'une identité professionnelle et projet de médicalisation*, thèse pour le doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 1994
- FREIDSON (Eliot), *Profession of medicine*, Harper and Row, New York, 1970, traduction française : *La profession médicale*, Payot, 1984, 369 p.
- JOHNSON (Terence J.), *Professions & Power*, Londres, Mcmillan, 1972
- GOLDBERG (Ellis), "Muslim Union Politics in Egypt: two cases", in BURKE III (E.) & LAPIDUS (Ira M.), *Islam, Politics & Social Movements*, Londres, I.B. Taurus & Co Ltd, 1988, 228-243
- LONGUENESSE (Elisabeth), "Le syndicalisme professionnel en Egypte, entre identités socio-professionnelles et corporatisme", *Egypte Monde Arabe*, n°24 (CEDEJ, Le Caire), 139-187
- LONGUENESSE (Elisabeth), "Islam et syndicalisme □ Remarques sur les travaux de Gamâl al-Bannâ", Communication au Colloque international □ *L'Islam, Théorie et Pratique*, CNRSC, Le Caire, 11-13 mai 1996
- RAYMOND (André), "Les transformations des corporations de métier au Caire du XVIIIe au XIXe siècle", in BLEUCHOT (Hervé) (dir.), *Les institutions traditionnelles dans le monde arabe*, Karthala/IREMAM, 1996 (29-40)
- REID (Donald), "The Rise of Professions and Professional Organization in Modern Egypt", *Comparative Studies in History and Society*, XVI/1, 1974, p. 24-57